



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21583>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-21583**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Forme juridique de l'acheteur : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture d'équipements de contrôle d'accès pour les sites de la RTM et prestations associées

Description : La présente consultation vise la passation d'un marché public ayant pour objet la fourniture d'équipements de contrôle d'accès et prestations associées, dans le cadre de travaux d'entretien et/ou de rénovation d'installations existantes voire des travaux d'extension de faible importance.

Identifiant de la procédure : f2c77bbe-f456-4a4f-ab1d-a857c95e1a31

Identifiant interne : EM/CP/23/120

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42961100 Système de contrôle des accès

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Marseille

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché public concerne une procédure avec négociation en application des articles R2161-21 à R2161-23 du Code de la Commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre (articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du code), conclu avec un seul opérateur économique et exécuté en partie par l'émission de bons de commande (articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code), sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations décrites dans les documents contractuels et en partie par la conclusion de marchés subséquents (articles R. 2162-7 à R. 2162-12 du code), pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 650,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La durée initiale de l'accord-cadre est de 24 mois, à compter de sa date de notification. Il est reconductible trois fois de manière tacite. Chaque reconduction aura une durée de 24 mois, soit une durée potentielle maximale de 96 mois.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Fourniture d'équipements de contrôle d'accès pour les sites de la RTM et prestations associées

Description : Fourniture d'équipements de contrôle d'accès pour les sites de la RTM et prestations associées

Identifiant interne : Lot unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42961100 Système de contrôle des accès

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 650,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu sans montant minimum d'engagement sur la durée initiale de l'accord-cadre comme sur les périodes de reconduction. L'accord-cadre est conclu avec un montant maximum d'engagement de 1 400 000 euros HT sur sa durée initiale, soit 24 mois. Ce montant maximum d'engagement est de 1 400 000 euros HT pour chaque période de reconduction, de 24 mois chacune.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Formulaire DC1 (ou équivalent) - Formulaire DC2 (ou équivalent) - Chiffre d'affaires annuel des 3 derniers exercices - Liste de références significatives au cours des 3 dernières années - Déclaration des effectifs moyens annuels

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique, analysée et appréciée au vu du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. Ce critère est composé de 3 sous-critères : . Sous-critère 1 : Qualité de l'organisation, des moyens et des livrables proposés pour la réalisation des prestations (30%) . Sous-critère 2 : Qualité de la gestion des interfaces avec les autres corps d'état (30%) . Sous-critère 3 : Qualité des matériels proposés (40%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :**Type :** Prix**Description :** Le prix, analysé au vu du montant total indiqué au Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), annexe 1 ,de l'invitation à soumissionner (document qui servira de base à l'analyse des offres et n'aura par la suite aucune valeur contractuelle), sur la base des prix indiqués au Bordereau des Prix unitaires (BPU)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/>,**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Autorisée**Variantes :** Non autorisée**Date limite de réception des demandes de participation :** 07/03/2024 à 16:00**Date limite de validité de l'offre :** 8 MONTH**Conditions du marché :****Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Pas de code d'obligation d'exécution**Le paiement en ligne sera utilisé****Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Groupement solidaire**Montage financier :** Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget d'investissement de la RTM. Les prestations relatives au présent accord-cadre ouvrent droit au versement d'une avance de 5% en application de l'article R 2191-3 du code, sauf si le titulaire l'a refusée dans l'acte d'engagement. Les modalités de règlement des prestations figurent dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Le paiement est effectué en vertu des articles L 2192-11, R 2192-10 et suivants, R 2191-23 à R 2191-26 du Code. Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 30 jours compté à partir de la date de réception de la facture constitutive de la demande de paiement. En vertu de l'article D 2192-35 du Code de la commande publique, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.**Informations relatives aux délais de recours :** Un différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges

relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes :
Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix
Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06. Le tribunal administratif compétent est celui
dans le ressort duquel siège l'entité adjudicatrice, à savoir : Tribunal Administratif de
Marseille 22 rue Breteuil 13281 MARSEILLE CEDEX 06

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : RTM - Régie des Transports
Métropolitains

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché :** RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui reçoit les demandes de participation : RTM - Régie des Transports
Métropolitains

Organisation qui traite les offres : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Numéro d'enregistrement : 05980406200087

Adresse postale : 80, Boulevard du Métro

Ville : Marseille

Code postal : 13013

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@rtm.fr

Téléphone : 0491105280

Rôles de cette organisation :

Acheteur

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0692ffd7-e8f5-4552-b960-df7e53e635d9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/02/2024 à 11:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024